



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 05/12/2023 – 20h00

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 11
Nombre de suffrages : 14
<u>Date de convocation</u> 29/11/2023
<u>Date d'affichage en ligne</u> 06/12/2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean FAURE.

Étaient présents (11) : MME Mélanie BACQ, M. Daniel BOUTELIER, M. Benoit CARION, M. Jacques DOMAS, M. Jean FAURE, MME Marie GUILLAUMON, MME Joselyne GILLERON, MME Christel GRATTEPANCHE, MME Nathalie LODATO, M. Philippe PIERART, MME Catherine WITASSE

Étaient absents excusés (4) : M. Cédric DERET, M. Louis LEBRIEZ, MME Brigitte DECAUX, M. Hubert CARPENTIER

Absents (0) :

Avaient donné pouvoir (3) :

M. Louis LEBRIEZ donne pouvoir à MME Joselyne GILLERON
M. Cédric DERET donne pouvoir à M. Benoit CARION
MME Brigitte DECAUX donne pouvoir à MME Marie GUILLAUMON

Désignation du Secrétaire de séance par le Conseil Municipal :

M. Jacques DOMAS est nommé Secrétaire de Séance

Numéro interne de l'acte : DCM 2023/10/7

Thème : finances / Tarifs communaux

OBJET : REVISION DES TARIFS COMMUNAUX – PRESBYTERE

Suite à la commission finances qui s'est tenue le mardi 21 novembre 2023, les propositions sont les suivantes :

	Vendegies	Extérieurs	Personnel ou Conseillers Municipaux ou associations de Vendegies
	2024	2024	2024
Location journée	50 € ⁽²⁾	70 € ⁽²⁾	50 € ⁽²⁾
Location vaisselle	100 € ⁽²⁾	200 € ⁽²⁾	50 € ⁽²⁾ (2)
Forfait défaut ménage	70 €	70 €	70 €
Caution	100 €	100 €	100 €

(1) La location du vendredi soir au lundi matin

(2) Un supplément sera rajouté en fonction des relevés du compteur électrique selon le prix du Kwh TTC payé par la commune sur la dernière facture en vigueur

(3) 1ère location annuelle uniquement (à partir de la seconde location, le tarif est le même que celui appliqué aux habitants de Vendegies). Un acompte correspondant à la moitié du prix de location sera demandé.

Des sacs poubelles 100L seront proposés au prix de 2,90 € l'unité.

Le Conseil Municipal est invité à discuter des tarifs et à délibérer sur ces montants.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à la majorité (0 CONTRE – 2 ABSTENTIONS – 12 POUR) les tarifs de location de la salle du presbytère à compter du 01/01/2024.

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Vendegies sur Ecaillon,

Le Secrétaire de Séance
M. Jacques DOMAS

Le Maire,
Jean FAURE